

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 11 février 2026

DEL_20260211_09

Nombre de Conseillers

En exercice

De présents

De votants

29**21****24**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

Information sur les indemnités des élus**Au 31/12/2025**

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Jean-Louis LELIEVRE - Laurence FREMINET - Gilles BRIAND – Hervé MORICE (arrivé à 19h34) - Sébastien WAIRY - Eric MEIGNEN – Denis ROULAND - Jean-Pierre LE CROM – Laurence DUPONT - Stéphanie BURNEL - Cécile OLIVIER - Yannick BEAUVAIS - Jessica NICOLAS (arrivée à 18h39) – Magalie MACE – Marjorie GARCIA – Thierno DIALLO - David PELON - Françoise HAFFRAY - Cécile NICOLAS

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Hervé MORICE a donné son pouvoir à Jean6Pierre LE CROM (arrivé à 19h34)
- Emilie CORDIER donne son pouvoir à Laurence FREMINET
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Dominique MAHE-VINCE
- Benoit PICHARD a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER

Absents : Brieg PICAULT - Didier NOUZILLEAU – Michel CONANEC – Aurélie LE GUNEHEC - Alain DESMARS

Marjorie GARCIA a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
12 février 2026

Et que la convocation avait été faite le
4 février 2026

Exposé,

L'article 92 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique est venu modifier le Code Général des Collectivités Territoriales. Pour ce qui concerne notre commune, l'article L. 2123-24-1- du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit les dispositions suivantes :

« Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat ou de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. »

Etat récapitulatif au 31/12/2025

Elus	Fonction	Brut Annuel	Fonction	Brut Annuel	Fonction	Brut annuel
AUFORT Claude	Maire	23 454,60	Vice-président CARENE	25 072,56		
MAHE-VINCE Dominique	Adjoint au maire	14 304,60	Conseiller communautaire	2 959,56		

BRIAND Gilles	Adjoint au maire	7 768,8				
CORDIER Emilie	Adjoint au maire	7 768,8				
FREMINET Laurence	Adjoint au maire	7 768,8	Conseiller communautaire	2 959,56		
LELIEVRE Jean-Louis	Adjoint au maire	7 768,8	Conseiller communautaire	2 959,56	Administrateur STRAN	200
LEROUX Myriam	Adjoint au maire	7 768,8				
MORICE Hervé	Adjoint au maire	7 768,8				
WAIRY Sébastien	Adjoint au maire	7 768,8				
MEIGNEN Eric	Subdélégué Municipal	6 412,32				
ROULAND Denis	Subdélégué Municipal	6 412,32				
PICHARD Benoît	Conseiller Municipal	1 014,60				
DUPONT Laurence	Conseiller Municipal	1 014,60				
LE CROM Jean-Pierre	Conseiller Municipal	1 014,60				
PICAULT Brieg	Conseiller Municipal	345,24				
BEAUVAIS Yannick	Conseiller Municipal	345,24				
BURNEL Stéphanie	Conseiller Municipal	345,24				
CONANEC Michel	Conseiller Municipal	345,24				
DESMARS Alain	Conseiller Municipal	345,24				
DIALLO Thierno	Conseiller Municipal	345,24				
GARCIA Marjorie	Conseiller Municipal	345,24				
HAFFRAY Françoise	Conseiller Municipal	345,24				
LE GUNEHEC Aurélie	Conseiller Municipal	345,24				
MACÉ Magali	Conseiller Municipal	345,24				
NICOLAS Jessica	Conseiller Municipal	345,24				
NICOLAS PELON Cécile	Conseiller Municipal	345,24				
NOUZILLEAU Didier	Conseiller Municipal	345,24				
OLIVIER Cécile	Conseiller Municipal	345,24				
PELON David	Conseiller Municipal	345,24	Conseiller communautaire	2 959,56		
Total sélection	Total Sélection	113 187,84		36 910,80		200

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission administration générale en date du 2 février 2026

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le

ID : 044-214402109-20260211-DEL_20260226_09-DE



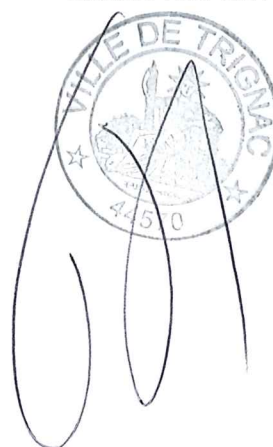
Article 1 : Avoir pris connaissance de cet état récapitulatif

Article 2 : Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération

Voix pour	0
Voix contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :
Reçu par M. le Sous-Préfet le :
Retour en Mairie le :
Publié ou affiché le :



Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le



ID : 044-214402109-20260211-DEL_20260226_09-DE